



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

FERMETURE DE PORTIONS DE SENTIERS EN MAURICIE

Terrebonne, le 5 janvier 2026 — La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ) souhaite informer les motoneigistes et le grand public de la fermeture immédiate de certaines portions de sentiers en Mauricie, à la suite du retrait d'un droit de passage accordé par un propriétaire privé.

Les segments touchés concernent notamment le sentier TQ23 entre Sainte-Thècle et Lac-aux-Sables, le sentier 351 vers Doheny ainsi que la portion du sentier 302 située entre St-Ubald et St-Adelphe.

La FCMQ tient à rappeler que les droits de passage sont accordés sur une base entièrement volontaire. Il s'agit d'un geste généreux de la part des propriétaires, et la Fédération leur est reconnaissante d'avoir permis la circulation des motoneiges dans ce secteur pendant plus de 15 ans.

Au fil des années, la relation entre les propriétaires, les clubs et les motoneigistes a toujours été respectueuse et harmonieuse. La Fédération et les clubs locaux soulignent le comportement responsable des motoneigistes qui ont circulé sur ces terres.

La FCMQ précise qu'elle n'est pas impliquée dans les motifs ayant mené à la décision du propriétaire et qu'elle n'a aucun pouvoir décisionnel dans ce dossier. Les clubs et la Fédération doivent respecter la volonté des propriétaires en tout temps.

Le réseau de sentiers a été développé et entretenu au fil des ans en fonction d'un tracé où le droit de passage était autorisé. Des infrastructures ont été mises en place et des investissements importants ont été réalisés afin d'assurer une circulation sécuritaire et fluide entre la Mauricie et d'autres régions du Québec.

La FCMQ est consciente que ces fermetures peuvent entraîner des impacts sur l'expérience des motoneigistes ainsi que sur l'économie touristique hivernale régionale. Elle travaille en collaboration avec les clubs concernés afin d'assurer la sécurité des usagers et d'évaluer les options possibles, dans le respect de toutes les parties.

La Fédération demeure confiante que le dialogue pourra se poursuivre et espère qu'une solution pourra éventuellement être envisagée.

Les motoneigistes sont invités à consulter régulièrement les outils officiels de la FCMQ pour connaître l'état du réseau et à respecter toute signalisation en place.

À PROPOS DE LA FCMQ

La Fédération des clubs de motoneigistes du Québec (FCMQ), organisme à but non lucratif fort de plus de 51 ans d'existence, regroupe plus de 190 clubs et 120 000 motoneigistes à travers la province. Elle œuvre au développement et à la promotion de la pratique sécuritaire de la motoneige, appuyée par plus de 4 500 bénévoles qui entretiennent chaque année le vaste réseau provincial de sentiers.

– 30 –

Contact média

Nancy Pichette

Responsible des communications et du marketing

(514) 268-2649

npichette@fcmq.qc.ca